

The main reports on the Expedition written by Vice-Admiral Roze during the campaign

19 Documents, pp. 276-318.

De : Roze

A : Prosper de Chasseloup-Laubat, ministre de la marine

La Guerrière, baie de Tche-foo, le 6 Octobre 1866

Mr. le Ministre,

Dans mes dépêches en date du 23 août et du 7 septembre derniers, j'ai eu l'honneur d'informer V. E. que j'avais l'intention d'entreprendre, si le temps le permettait, l'exploration des côtes de la Corée qui avoisine la capitale. Le retentissement qu'avait eu le massacre de nos missionnaires, l'émotion que ce grave évènement avait causé parmi les populations de l'extrême Orient, me faisaient regarder comme une nécessité de tenter, par tous nos efforts, les moyens de punir un Gouvernement barbare qui, à l'abri de son isolement absolu, et au mépris de toutes les lois de l'humanité, avait si odieusement mis à mort nos compatriotes. C'est dans cette pensée qu'après avoir quitté Saïgon où j'avais été appelé momentanément, j'ai pris sur le champ la résolution de réunir à Tche-foo les bâtiments de la Division de Chine, afin de me mettre en mesure d'exécuter mon projet, si les circonstances m'en donnaient la possibilité.

Le 18 septembre, au point du jour, j'ai quitté Tché-foo sur le Primauguet qui portait mon pavillon et qui avait pris à la remorque l'avisos *le Déroulède* et la canonnière *le Tardif*, arrivée récemment de Ning-po. J'avais seulement à ma disposition la carte que M. le Contre Amiral Guérin avait levé en 1856, dans son excursion au milieu des récifs du golfe de Prince Jérôme. C'était le seul document qu'il me fut possible de consulter, et j'ignorais encore sur quelle partie de la côte se trouvait l'embouchure du Han-Kiang, fleuve qui conduit auprès de Séoul, capitale de la Corée. L'aspect de la côte, le mouvement actif des jonques dans le golfe du Prince Jérôme, des récits de marins indigènes avaient fait supposer à l'amiral Guérin que la capitale était peu éloignée des parages où il se trouvait, et que l'embouchure du Han-Kiang devait aboutir à l'extrémité d'une anse profonde dont il avait marqué les abords sur sa carte, sans avoir eu le temps de la faire explorer en entier. J'avais longtemps partagé cette supposition, et, bien que j'eusse auprès de moi un marin du pays, compagnon du Père Ridel, je n'avais pu savoir par lui, d'une manière claire où gisait le passage qu'il m'importait si grandement de connaître. Dans le doute sur sa vraie position, je pris le parti de me rendre tout d'abord, dans le golfe du Prince Jérôme où je fus guidé par l'excellent travail de Mr. le Contre-Amiral Guérin, travail dont j'ai pu apprécier la complète exactitude, tout en admirant le talent et la hardiesse que cet honorable Amiral avait déployé, pour retracer ainsi les sinuosités et les points importants de ces difficiles passages.

Le 19 vers midi, j'avais connaissance des îles Ferrière, je fis gouverner aussitôt pour les contourner à petite distance, et dès ce moment, les remorques furent larguées et les canonnières vinrent se placer sur l'avant du Primauguet pour éclairer sa route. Nous entrâmes ainsi dans l'intérieur du Golfe, en laissant à notre gauche les îles innombrables de l'Archipel du Prince Impérial. Nous nous dirigeâmes vers l'île Fernande avec les précautions usitées pour une navigation de ce genre ; nous la laissâmes à droite, et aidés par la clarté de la lune, nous pûmes continuer notre route même pendant la nuit, pour aller chercher un mouillage praticable par des fonds moindres que ceux annoncés par la ronde et qui, dans la plus grande partie de notre parcours, n'ont pas été moindres de 55 mètres. À minuit, je fis mouiller par 38 mètres de fond de gravier, après avoir dépassé l'île Fernande de 5 miles environ.

Le 20 au point du jour, nous changeâmes de mouillage, et nous pûmes trouver un plateau

d'une profondeur de 15 à 20 mètres à marée basse, auprès d'une île qui nous offrit un excellent abri. J'ai donné à cette île, dont le nom n'est pas marqué sur la carte de Mr. l'Amiral Guérin, celui d'Eugénie, en souvenir respectueux de notre Auguste Souveraine.

Mr. le Commandant Bouchet, dont le zèle est infatigable, et auquel j'avais adjoint MMr. Hermann et Desfossés, mes aides de camp, ainsi que tous les officiers du Primauguet, s'occupa de coordonner tous les relèvements et documents nautiques que nous avons pu prendre la veille, et fit compléter les sondages de manière à lever une carte aussi détaillée qu'il nous était permis de le faire, de la partie du golfe que nous avons traversée. Nous fîmes établir à terre une échelle de marée pour constater le mouvement des eaux qui est si considérable au milieu de ces îles ; des croquis nombreux des points les plus saillants furent dessinés, et le travail réparti entre chacun des officiers et exécuté avec le plus grand entrain par eux tous, nous a donné les éléments d'une carte qui pourra, en partie, compléter cette dessinée par l'Amiral Guérin. ce (Sic) même jour 20, sans perdre de temps, j'expédiai le Déroulède avec la mission d'aller rechercher l'embouchure du Han-Kiang. Mr. Hermann, mon aide de camp, passa sur ce bâtiment pour assister le capitaine Richy dans ses nouveaux travaux ; le Père Ridel lui fut donné comme interprète, et le marin coréen qui ne nous avait guère été utile jusqu'alors, reconnut les îles auprès desquelles nous étions placés, et se chargea de guider le Déroulède dans sa nouvelle exploration. Le 21 le Déroulède revint auprès de moi, et m'annonça qu'il avait réussi dans sa mission. En contournant la partie nord des côtes qui touchait à celle du Prince Jérôme, il avait pu trouver un bras de mer resserré qui conduit à l'embouchure de la rivière de Séoul : il avait découvert à l'entrée de ce canal, un mouillage assez vaste et parfaitement sûr qui pouvait même abriter la Guerrière, mouillage qui commandait l'un des accès principaux du fleuve, et avait en conséquence l'extrême importance de nous rendre au besoin, les maîtres de la plus grande partie du mouvement commercial du Han-Kiang. Il avait poussé ses recherches jusqu'à l'île de Kang-Hoa l'une des quatre places les plus fortifiées, et réputée la plus importante de la Corée, qui se trouve à environ 20 milles de l'entrée du canal, et vis-à-vis l'entrée du fleuve de Séoul. Cette île est, en effet, garnie de fortins sur lesquels, à notre passage, surtout en revenant, nous avons vu une multitude de soldats. Pendant l'expédition du Déroulède, le Tardif qui m'avait signalé une avarie assez grave dans le moyen de son hélice pour aller s'échouer sur une magnifique plage de sable vis-à-vis l'île Eugénie, et là, laissé à sec par les grandes marées qui ne sont pas de moins de 7 à 8 mètres, il exécuta complètement sa réparation et revint, dès le soir même, mouiller auprès de nous.

Dès le lendemain, 22, de très bonne heure, je partis sur le Primauguet, précédé du Déroulède et du Tardif. Je sortis du golfe du Prince Jérôme, et, après une navigation de quelques heures, accomplie avec de minutieuses précautions, j'arrivai au mouillage qui m'avait été signalé par le capitaine du Déroulède ; je n'y passai que le temps nécessaire pour le visiter et m'assurer, en effet, par moi-même, que la Guerrière y serait en parfaite sécurité, et je remontai immédiatement vers l'île de Kang-hoa, en prenant le canal (baptisé pour nous Rivière Salée) qui avait été exploré la veille par le Déroulède. Les canonnières nous signalèrent les sondages et déjà nous avions franchi les deux tiers de la route, quand un changement de fond nous fût aussitôt annoncé ; le Primauguet arrêta subitement sa marche, essaya de reculer, mais quelque célérité qu'on apportât à sa manoeuvre, il ne put assez tôt marcher en arrière pour éviter de tomber sur un banc de roches qui était à environ 6 mètres sous l'eau, profondeur qui équivalait à peu près au tirant d'eau de la corvette. Le Primauguet resta quelques instants immobile, et, au bout de quelques minutes, la marée qui montait avec force le fit flotter de nouveau et lui permit de s'éloigner. Cependant, quelque faible que fût cet échouage, plusieurs morceaux de la fausse quille avaient été arrachés. Les sondages annoncés par les canonnières me prouvant que le fond était trop inégal, même à marée haute pour y risquer de nouveau le Primauguet, je donnai l'ordre de revenir sur nos pas, pour aller prendre un mouillage un peu plus en aval près d'un village appelé Sirou, et c'est là que nous passâmes la nuit.

Le lendemain 23, j'embarquai sur le Déroulède, et j'envoyai le Primauguet au mouillage de l'entrée du canal, que je nommerai désormais mouillage de l'Ile Boisée, à cause d'une île qui se présente à l'entrée comme un véritable bouquet d'arbres. Le bâtiment recevait la mission d'en lever le plan, d'en étudier les marées, et d'en faire exactement les sondages. En même temps, je partis sur le Déroulède, suivi du Tardif avec l'intention de remonter aussi près que je le pourrais de Séoul. Les marées étaient très fortes et les courants excessivement violents. Les conditions rendaient la navigation très difficile et exigeaient de bien grandes précautions pour éviter les bancs nombreux que nous allions rencontrer. Les canonnières eurent à subir un échouage de quelques minutes, entraînées par des rapides qui, par moments paralysaient l'effet du gouvernail. Heureusement la nature des fonds qui, dans cette partie, étaient de sable fin, empêchèrent toute avarie, et bientôt les canonnières purent flotter encore et continuer leur marche en entrant tout à fait dans la rivière de Séoul. L'île de Kang-hoa domine cette entrée et peut être considérée comme une sentinelle avancée qui commande complètement le fleuve dont le cours ne commence à proprement parler qu'à ce point. C'est ainsi que les indigènes appellent tout le canal qui mène de l'Ile boisée à Kang-Hoa, rivière de mer, et à partir de Kang-Hoa jusqu'à Séoul, rivière de terre. L'inspection des croquis que j'ai l'honneur d'envoyer à V. P., pourra mieux faire comprendre la configuration générale de ces parages, que la description que je pourrais en faire. C'était pour la première fois que des bâtiments de guerre montraient leur pavillon sur ces rives, et dès ce moment, nous pourrions penser que le voile mystérieux dont s'entourait ce pays allait être arraché, car le chemin de Séoul était ouvert devant nous.

Ce même jour, vers 9 heures du soir, nous avons laissé tomber l'ancre devant un petit village appelé Ptoué, auprès d'une plage qui nous a paru très convenable, avec un fonds suffisant pour nous assurer de flotter quand la mer serait basse. La nuit a été paisible, nos canotiers que nous avons envoyés à terre pour établir une échelle de marée ont communiqué avec les indigènes qui, comme tous ceux que nous avons vu jusque-là, ont paru doux et sociables, mais fort craintifs ou plutôt réservés, et disposés sans doute, à frayer avec les étrangers, si leur mandarins ne les en empêchaient. Leur curiosité est excessive : partout sur le passage des canonnières qui défilent très près des rives, la foule se presse, et se groupe sur les collines pour jouir du spectacle qui pour la première fois frappe ses yeux.

Le 24, à 9 heures du matin, au renversement de la marée, nous appareillâmes de nouveau, et après avoir pris les mêmes précautions pour assurer notre navigation, nous vîmes mouiller près du village de Seuk-Kol, agréablement situé au milieu de bouquets de verdure ; là, à peine arrivés, un bateau d'indigènes se détache de la rive, et vient à bord. Les Coréens d'abord défiants ne tardent pas à s'enhardir, et demandent la permission de monter à bord ; ils ont la curiosité des enfants, ils regardent partout, touchant à tout ce qu'ils aperçoivent, prennent nos lunettes et nos binocles, et cherchent à y voir, avec des éclats de rire et une joie enfantine. Ils paraissent gais, mais toujours très craintifs à l'égard de leurs mandarins ; ils répondent à voix basse à nos demandes d'échange en nous disant qu'ils nous satisferaient volontiers s'ils n'étaient pas surveillés par leurs Mandarins. Nous leur demandons à acheter des provisions, mais ils ont besoin pour cela d'une permission ; ils vont à terre pour la demander ; ils reviennent bientôt après et nous rapportent que leur Mandarin ne veut y consentir que si nous prenons l'engagement de nous éloigner. Je réponds aussitôt avec force que nous, nous avons l'habitude de traiter en amis les étrangers qui viennent chez nous, et que nous sommes empressés à leur fournir ce dont ils ont besoin ; j'exige donc qu'ici, ils agissent de même à notre égard ; j'ajoute, que s'ils se montrent si peu hospitaliers, je les traiterai en ennemis, et que je ferais enlever leur Mandarin. Ils se dépêchent d'aller porter cette réponse à leur chef, et ils reviennent bientôt avec un approvisionnement complet : un boeuf, un porc, des volailles et des légumes en assez grande quantité pour les équipages des deux canonnières. Une bonne découverte que nous faisons en même temps, c'est que l'eau du fleuve avec jusant, à partir de ce village est tout à fait douce et potable. Je fais donner aux Indigènes des piastres en paiement de leurs provisions, mais ils

refusent d'abord et ne paraissent pas comprendre la valeur de la monnaie ; sur mon insistance, ils finissent par accepter avec la restriction cependant que leur Mandarin les leur permettra. Pendant la nuit, nous avons établi à terre une échelle de marée ; les courants sont très forts, et la marée marne environ de six mètres ; durant toute la nuit, les Coréens restent en groupes nombreux accroupis sur la plage à nous regarder, et allument de grands feux ; des ordres sont évidemment arrivés de Séoul, pour nous surveiller avec soin.

Le 25, à 6 heures du matin, dès que la marée devient favorable, nous nous mettons de nouveau en route pour remonter le cours du Han-Kiang. Les difficultés de navigation semblent plus grandes, les précautions sont les mêmes ; les canots sondent sur l'avant pour éclairer le chemin ; cependant, entraîné par le courant, le Déroulède ne peut éviter un banc de sable sur lequel il reste échoué pendant une demi-heure environ ; la marée étant sur le point de renverser, je me décide à revenir sur nos pas pour aller prendre un mouillage convenable par 8 mètres de fond. L'inégalité des profondeurs de l'eau est une des plus grandes difficultés de la navigation du fleuve ; les marées étant très fortes, on ne peut laisser tomber l'ancre que par des fonds où l'on puisse flotter à mer basse, ce qui est souvent très malaisé. Comme toujours, dans ce nouveau trajet, les populations curieuses s'établissent dans les collines et sur les plages pour nous voir passer ; sur le parcours du fleuve, elles paraissent très nombreuses et je pense que la plupart de ces villages sont beaucoup plus peuplés sans doute que ceux qui sont dans l'intérieur du pays. Plusieurs fois des embarcations d'indigènes sont venues accoster le bord ; un mandarin entr'autres, envoyé probablement par le Gnt. et arrivant de Séoul, nous questionne par les mêmes phrases que celles qui nous ont été dites depuis notre départ de l'Ile Boisée. Que venez-vous faire ? De quel pays êtes-vous ? Quels sont vos projets ? Je fais répondre invariablement à ces demandes par le Père Ridel. Nous sommes Français, nous allons où nous voulons et nous tenons à voir le pays. Les réponses n'ont pas l'air de satisfaire les mandarins, car leur physionomie témoigne une vive inquiétude. Cependant, vers le soir, sur notre demande, ils nous apportent des provisions, boeufs, volailles, oeufs et légumes, et ils en reçoivent très bien le prix en piastres, bien qu'ils n'aient pas l'air de connaître cette monnaie.

Cette station n'est plus qu'à trois milles environ de la rive la plus voisine de Séoul. Le 26, de grand matin, au moment où nous la quittons pour continuer notre exploration, nous apercevons un changement complet dans l'apparence générale de la côte ; la population qui la veille encombrait les plages et les hauteurs est devenue invisible : les collines couronnées naguère d'une foule curieuse sont complètement désertes ; plus un seul indigène ne paraît. Un contraste aussi opposé dans les allures de ce peuple doit avoir une signification et doit être l'effet d'un ordre du Gnt.. De plus, une grande quantité de jonques sont venues pendant la nuit se placer sur la route que nous devons suivre pour arriver au mouillage de Séoul, et dans le but certainement de former une estacade pour nous barrer le passage. Tenant à tout prix à me rendre devant Séoul, et à ne pas laisser croire que je cède aux injonctions si souvent renouvelées des Mandarins, je fais dire à ces jonques, par une embarcation indigène d'un village voisin, que je leur donne une heure et demie pour se dissiper, et que si après ce délai elles n'ont pas obéi à mon ordre, je me fieraï (Sic) un passage au milieu d'elles à coups de canon. En même temps je fais arrêter des trains de bois considérables qu'il serait très facile de les couler en les chargeant de pierres dans un défilé fort étroit et très difficile par lequel il nous faut passer pour aller à Séoul. Bientôt après, je m'engage dans ce même passage où nous nous étions échoués la veille, mais cette fois grâce aux sondages pris avec un soin infini par le Cnt. Bochet, lui-même, nous le franchissons sans accident. Le délai que j'avais fixé étant expiré et les jonques ne faisant aucun mouvement pour s'écarter, je me décide immédiatement à exécuter ma menace, bien convaincu qu'elles ne sont placées ainsi sur ma route que par l'ordre du Gouvernement. Je me rends avec mon Etat major dans le Tardif que j'avais fait mettre en tête de ligne, mon pavillon y est arboré, et je fais envoyer quelques coups du canon de 30, qui fort bien pointés, jettent un trouble inexprimable devant nous. Les équipages de ces jonques s'enfuient en toute

hâte dès le premier coup de canon sur la rive voisine ; je peux passer tout auprès d'elles, et tandis que je prolonge leur ligne, une espèce de projectile comme une fusée à la congrevé nous est lancée de chacune des deux rives, et vient tomber à une assez grande distance de nous. Des coups de fusil en assez grand nombre sont également tirés sur nous ; aussitôt les canons de 12 du Tardif et ceux de 12 et de 14 du Déroulède envoient rapidement quelques obus vers l'endroit d'où les coups sont partis ; les fusiliers font en même temps un feu de mousquetterie sur les quelques soldats Indigènes qu'ils peuvent apercevoir de ce côté. Mais après quelques instants une panique immense s'empare de ces hommes qui fuient à toutes jambes et désertent complètement la plage. Je fais cesser immédiatement le feu et j'arrive très tranquillement au mouillage de Séoul. Cet exemple aura produit certainement un salutaire effet en montrant la puissance et la portée de nos canons. Il était bon d'ailleurs, d'assurer notre prestige et de prouver au Gouvernement de la Corée, si confiant jusque là dans son isolement et dans la position que la nature lui avait faite en l'entourant d'une aussi innombrable quantité d'écueils, qu'il n'était plus inviolable, et qu'il était à la merci de nos boulets. Des milliers d'Indigènes ont envahi toutes les hauteurs qui dominent les rives, et sont demeurés avides de curiosité en ne cessant de nous regarder. C'était une foule immense, dont il eut été bien difficile d'apprécier le chiffre et qui répandue partout dans la campagne donnait par ses vêtements invariablement blancs un aspect des plus pittoresques au paysage. Un très grand village qui prolonge la rive droite enserre le chemin qui conduit à la Capitale ; un village semblable est placé tout à fait vis-à-vis le premier sur l'autre rive. L'esprit de cette population m'étant complètement inconnu, il ne m'a pas été possible d'envoyer une reconnaissance à Séoul qui s'étend au pied d'une haute montagne à environ 8 kilomètres de la rive la plus rapprochée et d'où la vue ne peut l'atteindre. Nous avons pu cependant distinguer une partie de ses murailles. Mais j'ai fait prendre tous les sondages qui pouvaient compléter un croquis très suffisant du mouillage. Le Gouvernement ne m'a envoyé aucun Mandarin, et, de mon côté, la mission que je m'étais donnée, se bornant pour le moment à une exploration, je n'ai pas cherché à entrer en relation avec ceux des Mandarins qui probablement habitent le grand village auprès duquel nous sommes mouillés. Les événements du matin étaient d'ailleurs de nature à leur imposer une grande réserve. J'ai eu l'occasion cependant là, comme dans toutes les stations où j'ai séjourné, de faire savoir à la population que nous ne venions pas pour la châtier, qu'au contraire nous étions les amis du peuple de Corée et que les Français étaient connus dans le monde pour leur générosité et leur désintéressement ; mais j'ai tout lieu de penser que ce peuple est fort ignorant en géographie, et qu'il ne connaît guère les délimitations de l'Europe ; pour lui, toutes les nations qui ne sont pas la Chine ou la Corée n'existent que dans les ténèbres de son imagination.

Au mouillage de Séoul, vers le milieu de la rivière, il existe un banc de roche, où le Tardif est resté fortement échoué pendant toute la journée dans une position à me donner de vives inquiétudes. J'espère que la population ne s'en est pas aperçue bien que le Tardif ait été obligé de se béquiller pour soutenir ses flancs. Vers le soir, la marée de flot l'a renfloué tout naturellement, et heureusement sans la moindre avarie. Ces accidents d'échouage devaient être très fréquents dans une navigation constamment accomplie en découverte, entraînées comme l'étaient les deux canonnières par un courant rapide et ne pouvant pas toujours gouverner d'après les indications des canots que nous n'avons jamais négligé de mettre en éclaireurs devant notre route. Cette exploration malgré toutes ces difficultés a pu réussir sans malheur à déplorer, et le mérite en revient au zèle incessant qu'ont déployé les officiers que j'avais appelé à me seconder. Le Commandant Bochet du Primauguet que j'avais détaché momentanément de son bâtiment pour le charger des travaux hydrographiques, s'est acquitté de cette mission avec l'intelligence et la passion dévouée qu'il a l'habitude de mettre aux travaux qui lui sont confiés. Il a été parfaitement assisté, d'ailleurs par M.M. Hermann, Desfossés, mes aides de camp, et M. de Marlione, aspirant de 1^{ère} classe, attaché à mon état major général, ainsi que par tous les officiers du Primauguet, du Déroulède et du Tardif. Chacun d'eux dans cette

campagne a acquis des droits à ma gratitude et à la haute bienveillance de V. Ex. M.M. Richey et Chanoine, capitaines du Déroulède et du Tardif, ont conduit leurs bâtiments avec l'aplomb et le talent de marins consommés ; ils ne se sont jamais lassés un instant de chercher à vaincre les difficultés presque incessantes qui surgissaient devant eux. Les équipages parfaits comme ils le sont toujours dans les circonstances importantes, ont redoublé de force et d'énergie et nous sommes tous heureux d'avoir ainsi accompli une exploration qui peut avoir d'aussi grands résultats dans l'avenir et qui intéresse à un si haut point la géographie.

Après avoir passé 24 heures au mouillage de Séoul, j'ai donné l'ordre du retour ; nous sommes revenus avec les mêmes précautions en mouillant sur plusieurs autres points où nous avons pu faire des observations de latitude et de longitude, ainsi que des travaux de triangulation pour déterminer le mieux possible les positions exactes et les contours de la rivière. Grâce à ces soins, nous en avons aujourd'hui une carte très satisfaisante. Enfin, après bien des échouages et plusieurs jours d'une navigation toujours aussi difficile, nous sommes arrivés le 30 septembre au mouillage de l'Ile Boisée.

Pendant mon absence, le Primauguet mouillé cependant par 14 mètres de fond en marée haute était resté échoué à marée basse dans la journée du 29 septembre ; la mer avait marné de 9 mètres 50 c. C'était, à la vérité, l'un des jours des grandes marées de l'équinoxe. Le Primauguet avait été obligé de se béquiller, mais il n'avait nullement souffert dans ce nouvel échouage. Après avoir écrit très à la hâte la relation sommaire du voyage si rempli d'intérêt que je m'étais promis d'effectuer, je voudrais pouvoir donner à V. E. des renseignements détaillés et surtout exacts sur la politique et la constitution du pays que j'ai parcouru ; mais en cela j'en suis encore à l'ignorance des premiers jours, car, à part le Père Ridel qui est en ce moment auprès de moi et qui ne peut connaître un pays dans lequel il est resté constamment caché, je n'ai vu personne qui puisse me donner les informations que je désirerais me procurer, on m'avait annoncé qu'à notre apparition sur ces côtes, les chrétiens se lèveraient et viendraient en foule à nous ; Je n'en ai pas vu encore un seul et je ne sais seulement pas dans quelle partie de la Corée se trouvent les chrétientés les plus importantes. Le Père Ridel n'a pas même trouvé le moyen de faire savoir aux deux missionnaires qui ont survécu au massacre de leurs collègues, notre arrivée sur ces côtes, ils me seraient cependant bien utiles pour me servir d'interprètes. La légation de Pékin m'avait écrit que le Père du Roi était désigné par le parti chrétien comme très sympathique à la population, et comme devant remplacer son fils sur le trône, si une révolution venait à y éclater par suite notre présence en Corée. De son côté, le Père Ridel m'assure que ce Père du Roi est un homme détestable qui s'est associé aux trois ministres les plus coupables, pour ordonner le meurtre des missionnaires. Du milieu d'opinions aussi contradictoires, il est bien difficile de savoir où est la vérité. Cela ne serait donc que par un séjour plus prolongé et surtout par des communications avec des hommes influents dans le pays que je pourrais savoir à quoi m'en tenir à ce sujet, mais encore cela serait-il bien difficile, tant est excessive la crainte que le Gouvernement inspire à ses sujets, car chacun d'eux tremble de se compromettre par indiscretion qu'il pourrait payer de sa tête.

Mon explication étant terminée, comme je le désirais et avec un succès complet j'ai quitté le 1er Octobre le mouillage de l'île Boisée, sur le Primauguet et suivi de deux canonnières et suis arrivé à Tchefou le 3 octobre.

V. E. a vu par le récit suivant de notre navigation combien il est difficile de parcourir avec sécurité toutes les sinuosités de ce fleuve avec des bâtiments du tirant d'eau de nos canonnières qui ne dépasse pas pourtant 2m. 20c. Nous avons eu beaucoup de peine à les diriger seules et nous n'avons pu éviter de fréquents échouages sur ces bancs dont nous avons cherché à déterminer avec notre carte le gisement et l'étendue mais qui se déplacent fréquemment par les alluvions que les courants entraînent. Cette difficulté eut été bien plus grande encore s'il nous avait fallu remorquer un certain nombre d'embarcations chargées d'hommes comme cela serait nécessaire pendant plusieurs jours s'il s'agissait d'une expédition. C'est pourquoi je ne pense

pas qu'il soit possible de tenter une entreprise de ce genre avec les seuls moyens dont je dispose et de conduire environ 500 hommes de débarquement à la remorque de 4 canonnières de ma Division, le Déroulède, le Tardif, le LeBrethon et le Kien Chan. L'envoi de ces hommes nécessiterait le transport d'approvisionnement considérable de vivres et de munitions et cette armée bien peu nombreuse aurait à agir à une distance encore assez grande, à environ 8 kilomètres des canonnières mouillées sur la rive.

Bien que j'aie toujours pensé que l'opération nautique fut la plus difficile à exécuter, celle qui touche à la question militaire demande aussi beaucoup de soin, d'autant plus que nous avons affaire à un peuple que nous ne connaissons pas encore et dont les instincts guerriers peuvent se révéler en voyant les étrangers fouler le sol de leur patrie. D'après ce que j'ai pu voir, je pense que pour aller jusqu'au Séoul et pour obtenir un résultat assuré sans courir les chances incertaines du hasard, il serait opportun d'avoir un grand nombre de petites canonnières démontables comme celles de Cochinchine, au moins 6, plus 6 canonnières du tirant d'eau que j'ai signalé plus haut, et environ 6 à 8 chaloupes à vapeur en bois comme celles qui ont été envoyées au Mexique. Les plus grandes de ces canonnières, comme le Tardif pourraient aller devant Séoul, seules sans avoir à remorquer par des courants rapides, soit des jonques soit des embarcations chargées d'hommes. Elles porteraient les approvisionnements de vivres et les munitions et je crois que 1900 hommes de débarquement, plus deux batteries de 6 obusiers de 4 rayés, seraient suffisants pour soumettre Séoul surtout s'il s'agissait de s'y établir pendant le temps nécessaire pour peser sur le pays. Les Jonques des Indigènes et un certain nombre de chalands plats, remorqués par des chaloupes à vapeur et les petites canonnières serviraient au transport du personnel. Je ne peux tracer ici qu'un aperçu très rapide des moyens qui me semblent nécessaires pour entreprendre une expédition jusqu'à Séoul ; Je n'ai pu constater que les difficultés nautiques et je n'ai encore aucun renseignement sur les forces actives du pays et ses projets de résistance.

Quant à présent, sans engager le Gouvernement de l'Empereur, dans une entreprise qui peut ne pas être certaine, il me semble nécessaire de frapper de terreur le Gouv't de la Corée et je suis sûr que l'apparition des forces dont je dispose en prouvant que ses côtes sont accessibles aux plus grands bâtiments, produira un effet assuré pour prévenir désormais la persécution contre les chrétiens. Je compte donc profiter des beaux jours qui restent encore dans cette saison pour me rendre avec la Guerrière et mes autres bâtiments au mouillage de l'île Boisée. Là je serai à portée de l'île de Kang-hoa, dont l'occupation peut être d'un grand intérêt et qui ainsi que j'ai eu l'honneur de le dire à V. E. peut par sa position importante et fortifiée être considérée comme la clef de Séoul.

Je suis

Signé : Roze

P. S.

Devant partir demain ou après demain pour Kang-hoa j'ai cru nécessaire de déclarer le blocus de la rivière de Séoul pendant tout le temps que je resterai dans les parages. J'en ai fait en conséquence la déclaration officielle aux représentants des différentes nations résidant en Chine.

21 Documents, pp. 319-24; Roze I, pp. 81-7.

De : Roze

A : Prosper de Chasseloup-Laubat, ministre de la marine

À bord du Déroulède, Rade de Kang-hoa, le 22 Octobre 1866

Monsieur le Ministre,

Dans ma dépêche qui rendait compte à Votre Excellence des résultats de mon exploration sur les côtes de Corée, j'avais l'honneur de vous informer que mon intention était de me rendre au mouillage de l'île Boisée avec la Guerrière et les bâtiments de ma Division. Mon but était de frapper un coup aussi rude que possible sur l'île de Kang-hoa qui est la place la plus fortifiée de la Corée et qui, par sa position géographique, domine la rivière de Séoul. Au retour de mon exploration, en passant auprès de cette île, tandis que mes deux canonnières étaient entraînées par un courant rapide de Jusan, j'avais aperçu un grand nombre de soldats coréens avec leurs drapeaux déployés garnissant les murailles qui défendent l'accès de l'île, ainsi que les forts construits sur les deux rives de la rivière Salée. Ils avaient même tiré quelques coups de canon et de fusil, quand nous étions déjà beaucoup trop éloignés pour pouvoir leur répondre. Ces indices me faisaient donc supposer, avec raison, que l'île de Kang-hoa était une place forte, conformément aux renseignements qui m'avaient été donnés et je pus dès lors acquérir la certitude que frapper (Sic) rigoureusement sur elle, était un moyen certain d'humilier le Gouvernement de la Corée qui, jusqu'à ce moment, à l'abri de ses innombrables écueils avait compté sur son invulnérabilité.

Ainsi que je l'ai signalé à Votre Excellence, j'avais reconnu, dans l'exploration qui m'avait conduit à la rive la plus rapprochée de Séoul, qu'il ne m'était pas possible de tenter une attaque contre cette Capitale avec les simples moyens à ma disposition, mais un coup de main contre Kang-hoa me semblait de nature à pouvoir être effectué, malgré les grandes difficultés de navigation qu'offrent ces parages que nous avons été les premiers à visiter.

En conséquence, après avoir pris à Tché-foo toutes les dispositions les plus minutieuses pour assurer la réussite de mes projets, je partis le 11 Octobre avec la Guerrière, le Primauguet, le Laplace, les avisos le Déroulède et le Kien-Chan et les canonnières le Tardif et le LeBrethon. La Guerrière avait pris à la remorque le Kien-CHAN et une chaloupe pontée, provenant de notre occupation de Takou, et dont je comptais me servir pour le transport de nos approvisionnements dans mon trajet de l'île Boisée à Kang-hoa. Le Primauguet remorquait le Déroulède et le Tardif ; enfin le Laplace traînait derrière le LeBrethon. Le lendemain 2, vers 6 heures du soir, j'avais la chance heureuse de conduire toute ma Division au mouillage de l'île Eugénie dans le golfe du Prince Jérôme. Le 13, sans perdre de temps, je fis appareiller tous mes bâtiments pour l'île Boisée, où nous pûmes arriver vers 11 heures du matin. Je m'occupai immédiatement des derniers préparatifs par un ordre du jour très détaillé, j'avais indiqué le rôle que chacun devait avoir dans le débarquement d'opération dont nous avons déjà fait une répétition la veille de notre départ de Tché-foo sur l'île de Kung-Tung, en présence de Mr. l'Amiral King qui se trouvait auprès de moi à son retour de Pékin et qui voulut bien passer à mes côtés la revue de nos compagnies. J'avais la ferme confiance que tout réussirait à souhait, en effet, le 14, à 6 heures et demie du matin, avec la marée favorable, nous quittâmes l'île Boisée. Le Tardif avait pour mission d'éclairer la route, le Déroulède où j'avais mis mon pavillon venait après en remorquant huit embarcations contenant les compagnies de débarquement du Primauguet et du Laplace. Le Kien-Chan suivait avec cinq embarcations de la Guerrière portant les compagnies de la frégate. Venait ensuite le canot à vapeur remorquant deux chaloupes chargées de vivres et de munitions, et enfin le LeBrethon fermait la marche pour servir d'arrière-garde et porter

secours aux canots en cas d'accidents. Nous parcourûmes ainsi les dix-huit milles de la rivière Salée qui nous séparaient de Kang-hoa. En approchant de la place, les forts étaient occupés par des soldats qui paraissaient pointer avec soin leurs canons, mais aucun ne fit feu et nous arrivâmes vers midi au mouillage que j'avais assigné aux bâtiments. Les embarcations quittèrent aussitôt les remorques et les divisions de débarquement sautèrent à terre avec une rapidité remarquable ; nous n'avions essuyé aucune résistance. Dans son trajet, le Kien-Chan s'était échoué sur un banc à une distance assez rapprochée de sa destination, ce contretemps le força de confier les embarcations qu'il remorquait au LeBrethon qui les conduisit promptement auprès de nous. En un instant les hauteurs furent couronnées par nos hommes et n'apercevant pas d'ennemis à proximité, je m'occupai immédiatement du cantonnement de tout mon monde qui fut logé dans les cases du Gouvernement sur le rivage et sur les forts voisins. Cette précaution fut heureusement prise à temps, car à peine étions-nous à terre depuis une heure que la pluie vint à tomber par torrents et le temps devint excessivement mauvais ; mais nos hommes avaient déjà trouvé un abri et ils n'eurent plus à travailler qu'à leur installation. Quoique bien gênés par la pluie qui continua à tomber avec la même persistance pendant toute la nuit et une partie de la journée du lendemain, le service fut parfaitement réglé à terre et les distributions de vivres ne subirent aucun retard. Les compagnies de débarquement de la Guerrière formant la première colonne étaient sous le commandement du Capitaine de frégate d'Osery, celles du Primauguet et du Laplace réunies étaient commandés par le Capitaine de frégate Bochet et composaient la deuxième colonne, enfin une troisième colonne formée par les 150 fusiliers du détachement de Yokohama était sous les ordres de Mr. le Lieutenant de vaisseau de Thouars. Les trois colonnes avaient été placées sous le commandement supérieur du Capitaine de vaisseau Olivier de la Guerrière.

Partis le 11 de Tché-foo, j'avais la satisfaction de voir dans la matinée du 14, toutes mes compagnies de débarquement parfaitement établies sur l'île de Kang-hoa. Le soir du même jour, un Mandarin de rang inférieur fut conduit auprès de moi et me demanda quelles étaient mes intentions. Je lui répondis que chargé par l'Empereur de Français de veiller aux intérêts de ses sujets dans l'extrême Orient, je venais punir le Gouvernement de la Corée qui avait ordonné le massacre de nos missionnaires et que puisque l'île de Kang-hoa avait tiré sur mes bâtiments, quelques jours auparavant, j'avais cette nouvelle offense à venger. Je le congédiai en lui disant de faire part de ma résolution au premier Mandarin de l'île. Il est très difficile dans ce pays de pouvoir entrer en relations avec les Mandarins d'un rang élevé, car les chefs sont les premiers à s'enfuir et laissent ainsi le vide après eux. Aussi les rapports officiels avec le Gouvernement sont-ils à peu près impossibles et personne ne se chargerait de lui porter une communication qui à ses yeux pourrait être compromettante.

La ville de Kang-hoa est à 5 kilomètres des positions que nous occupions sur le bord de la rivière Salée. Cette ville est assise sur un vaste terrain entouré de hauteur ; les maisons n'y sont pas disposées régulièrement, elles sont éparses au milieu de bouquets d'arbres. Une muraille, crénelée, d'environ 4 mètres de hauteur, entoure complètement la ville en passant sur les crêtes. Les points culminants ont des forts circulaires qui flanquent les murailles. Les portes sont voutées et surmontées par des corps de garde en pierres.

Le 15, j'ordonnai une reconnaissance de la ville qui fut exécutée par cent hommes de la Guerrière sous le commandement du Capitaine de frégate d'Osery. Cette colonne, après avoir parcouru les crêtes qui dominent la partie droite, s'approcha d'un fort qui défend l'une des portes de la ville. Elle fut accueillie par un feu assez vif de mousquetterie et par celui de deux canons de petit calibre. Nos hommes repartèrent aussitôt et après un engagement de quelques minutes, ils escaladèrent la muraille et en chassèrent les défenseurs. Ces derniers s'enfuirent en laissant un drapeau qui me fut rapporté.

Le Commandant d'Osery qui avait lui-même escaladé la muraille à la tête de ses hommes aurait pu entrer dans la ville, mais n'ayant eu pour mission qu'une simple reconnaissance, il

revint bientôt après dans nos cantonnements. Cet officier supérieur, dont le sang froid et le courage ont été signalés dans bien des circonstances antérieures, a montré dans cette nouvelle occasion son intelligence et la fermeté habituelles. Ses hommes l'avaient secondé avec leur entrain ordinaire ; il m'a cité particulièrement l'Enseigne de Vaisseau Fournie qui lui avait été adjoint pour dessiner le terrain et qui, pendant l'action avait continué à prendre les croquis de la ville au milieu des balles avec le calme le plus parfait. Il a remarqué également quelques hommes de son détachement dont la conduite a été des plus dignes d'éloges, entr'autres le gabier Jounaux qui s'est emparé d'un drapeau dont le défenseur coréen gisait blessé tout auprès.

Le 16, dès 8 heures et demie du matin, je rassemblai mes trois colonnes et me mettant à leur tête, je les conduisis vers la porte principale de la ville. Arrivé à une centaine de mètres, quelques coup de fusil furent tirés sur nous, des bastions qui dominent cette porte. Les murailles furent aussitôt escaladées au cri de Vive l'Empereur, et, en un instant, les soldats coréens mis en fuite, nous laissèrent maîtres de la place ; plusieurs de leurs drapeaux furent enlevés et restèrent en notre pouvoir. J'aurai l'honneur de vous les adresser comme un trophée qui, quoique dû à un succès facile, n'en est pas moins important. Nos hommes ne demandaient du reste qu'à rencontrer un ennemi plus digne de leur valeur. Pas un seul Mandarin, pas un seul soldat ne restait dans la ville dont nous venions de nous emparer. Tous avaient fui avec la plus grande précipitation et nous n'avons même pas pu suivre leur trace. A peine entrés dans cette cité où nul Européen, sans doute, n'avait encore pénétré, mon premier soin fut de rassurer les habitants inoffensifs et d'empêcher toute espèce de sévices contr'eux. Je leur fis lire une proclamation qui était de nature à les ramener à la confiance. La discipline la plus sévère fut, en effet, observée parmi nos marins et nous n'eûmes aucun désordre sérieux à réprimer. Je parcourus immédiatement la ville et je me rendis au Yamoun de premier Mandarin, édifice très élégant qui était entouré de tous les magasins appartenant à l'Etat et qui à eux seuls formaient une seconde ville dans la premières. Les recherches que j'ordonnais nous donnèrent la preuve de l'importance militaire de la place nous trouvâmes des poudrières en grand nombre une grande quantité de canons et de gingoles en fer et en bronze, des magasins considérables remplis d'armes et de munitions de toute sorte, plus de dix mille fusils, des sabres en quantité, ainsi qu'un grand nombre de flèche et de carquois et des aumures excessivement bizarres par leur forme et leur variété. Nous avons déjà découvert la veille trois grandes poudrières pleines de poudre et de munition dans le voisinage de nos cantonnements. A n'en pas douter, l'île de Kang-hoa devait avoir été choisie par le Gouvernement de Séoul, comme le boulevard militaire de la Corée. Dans l'un des magasins, on trouva également dix-neuf caisses remplies de lingots d'argent ; je nommai immédiatement une commission pour les compter, en prendre possession régulièrement et les acheminer vers nos cantonnements. La Commission a reconnu qu'il y en avait pour une valeur de 195,217 francs. Toutes ces caisses seront envoyées à Votre Excellence par une prochaine occasion. Nous mîmes aussi la main sur les Archives de l'Etat, et je reconnus des ouvrages très curieux qui peuvent éclaircir bien des mystères sur l'histoire de la Corée, ses légendes et sa littérature. J'en ai fait faire un inventaire en règle et je me propose d'adresser cette précieuse collection à Votre Excellence qui jugera, sans doute, utile de la transmettre à la bibliothèque Impériale. Aucun de ces documents n'est devenu la propriété particulière de qui que ce soit dans la Division, tout ce que nous avons trouvé appartenant ainsi à l'Etat a été inventorié avec soin et recueilli par procès-verbal. J'attachai une scrupuleuse importance à ce qu'aucun détournement n'avait lieu et, d'ailleurs, je dois le dire, ces sentiments sont partagés par tout le personnel sous mes ordres.

Il me reste, M. le Ministre, à recommander à Votre Excellence les officiers et marins qui, dans le cours de cette expédition, se sont fait remarquer entre tous par leurs services. J'ai l'honneur de vous adresser à ce sujet divers états de propositions que je supplie Votre Excellence de vouloir bien accueillir favorablement.

Je suis avec un profond respect,
Monsieur le Ministre,
De Votre Excellence,
Le très obéissant Serviteur,

Le Contre-Amiral Commanant en chef
G. Roze

22 Documents, pp. 351-2.

De : Roze

Inventaire

Marine et Colonies

Division Navale de la Chine et du Japon, Commandé par le Contre-Amiral Roze

Procès-Verbal d'Inventaire de divers objets trouvés à Kang-hoa (Corée)

Aujourd'hui vingt Octobre mil huit cent soixante-six, les corps de débarquement de la Division Navale de la Chine occupant la ville de Kang-hoa (Corée).

Nous Jouan, Capitaine de frégate, chef d'Etat-major, et La Vieille, sous-commissaire, Commissaire de Division. Nous sommes réunis, conformément aux ordres de Mr. le Contre-Amiral Commandant en chef, dans le Yamoun du Mandarin de la dite ville pour recueillir les objets qui pourraient intéresser (Sic) l'histoire, la science et les arts.

Après examen des divers locaux qui composaient cette habitation nous n'avons trouvé que les objets ci-après qui nous aient paru susceptibles d'offrir quelque intérêt ;

Savoir :

300 grands volumes brochés,

9 petits volumes brochés,

13 petits volumes renfermés dans une boîte en bois blanc,

10 petits volumes _____ Do. _____

8 petits volumes _____ Do. _____

1 carte de la Chine, de la Corée et du Japon,

1 Planisphère céleste,

7 rouleaux portant des Inscriptions diverses,

3 tablettes en marbre gris avec inscription en caractères chinois,

3 petites caisses renfermant chacune des tablettes en marbre blanc articulées, avec charnières en cuivre,

3 armures de guerrier avec casque,

1 masque.

A défaut d'interprète, il nous a été impossible de préciser la nature des divers ouvrages ci-dessus, mais il y a lieu de croire qu'ils se rapportent à l'histoire du pays, à sa littérature, et à ses légendes. Quant aux tablettes en marbre elles seraient, d'après quelques renseignements recueillis sur les lieux, destinées à perpétuer certains faits mémorables.

Tous ces objets ont été renfermés dans caisses sous nos yeux, du No. au No. inclus, pour être envoyés à la disposition de Son Excellence Monsieur le Ministre de la marine, conformément aux ordres du Contre-Amiral Commandant en chef.

Fait à Kang-hoa, le 22 Octobre 1866.

Les membres de la Commission.

Vieille

Vu :

Le Contre-Amiral Commandant en chef.

G. Roze

23 Documents, pp. 325-30; Roze I, p. 87-91.

De : Roze

A : Prosper de Chasseloup-Laubat, ministre de la marine

À bord du Déroulède, Rade de Kang-hoa, le 22 octobre, 1866

Monsieur le Ministre,

J'ai eu l'honneur dans un rapport spécial, en date de ce jour, d'entretenir V. Exc. des faits maritimes et militaires qui ont accompagné la prise de Kang-hoa. Il me reste maintenant à vous préciser la situation dans laquelle je me trouve au point de vue politique.

Le Blocus de la rivière de Séoul qui, en arrêtant les nombreux convois de riz qui ont lieu à cette époque de l'année, menace d'affamer la Capitale et l'occupation de Kang-hoa, doivent avoir sérieusement frappé le Gouvernement Coréen. Ce peuple, si cruel et si fier, a vu tomber les barrières qui semblaient le séparer au reste du monde, et il est trop intelligent pour n'avoir pas compris toute la portée de notre apparition sur ces côtes.

Les Mandarins de Kang-hoa avaient fui à notre approche et il est présumable qu'ils s'étaient rendus à Séoul pour rendre compte d'un événement aussi grave et si inattendu.

Depuis mon arrivée j'avais fait de vains efforts pour me mettre en rapport avec le Gouvernement, quand le 19 au matin, on vit apparaître sur la rive gauche de la rivière un homme à cheval portant un pavillon blanc, le pavillon parlementaire. C'était un soldat de la milice royale qui m'apportait une lettre du Roi, dont vous trouverez ci-joint la traduction fidèle. Cette lettre qui, à l'instar de toutes les productions orientales, commence par des considérations générales et des espèces d'aphorismes philosophiques, ne contient, sans doute, rien de concluant. Mais elle semble empreinte, dans son esprit général, d'une certaine humilité. C'est l'oeuvre d'un homme qui, se sentant accusé, se justifie et se défend. Si l'on tient compte de l'orgueil des nations orientales, cette première ouverture faite spontanément et à une assez grande distance de nos canons, est un fait important qui atteste l'impression que nous avons produite et permet, peut-être, d'espérer une conclusion plus prompte qu'on ne devait attendre. J'y ai répondu immédiatement et j'attends une nouvelle communication qui ne fera connaître, sans doute, la suite donnée à mes légitimes demandes. Nous saurons bientôt, je l'espère, à quoi nous en tenir.

Je ne pourrais marcher sur Séoul, ainsi que je l'ai déjà dit, avec le peu de forces dont je dispose et j'ai précédemment exposé à V. Exc. quels seraient les moyens qui me paraîtraient nécessaires pour effectuer une semblable entreprise. Aussi, ce que je désire maintenant c'est que le Gouvernement Coréen, comprenant bien ses intérêts, se rende à mes injonctions et nous dispense d'aller plus loin. Si je parvenais à conclure un traité basé sur les immunités habituelles entre nations civilisées, le coup de main de Kang-hoa aurait rendu, sans coûter un homme, un signalant au commerce et à la civilisation.

Quoi qu'il arrive, le but que je m'étais proposé est atteint : celui de punir le meurtre de nos missionnaires en détruisant la place la plus fortifiée du Royaume et en montrant à ce pays qu'il n'était pas invulnérable.

La Corée est un pays extrêmement accidenté, ce n'est qu'une succession de plaines et de montagnes. Ces dernières sont généralement arides et peu boisées, mais les vallées sont d'une prodigieuse fertilité et cultivées avec un soin infini. Entre les mains d'un Gouvernement moins despotique, l'agriculture seule suffirait pour donner un tel pays la plus grande prospérité. On affirme, d'un autre côté, que ses richesses minéralogiques sont aussi nombreuses que variées : l'or, le cuivre, le fer s'y trouveraient en abondance. Sur ce dernier fait, je n'ai que des données vagues, mais quelques observations recueillies sur les lieux permettent de ne pas les considérer comme trop hasardées.

Le climat y est d'une salubrité qui rappelle les points les plus renommés en Europe et, par certains exemples que j'ai vu de mes yeux, l'existence humaine y atteint une longévité très remarquable.

En un mot, Monsieur le Ministre, le Royaume de Corée est un admirable pays pour lequel la nature a tout fait et que ses institutions ont seules arrêté dans son développement.

V. Exc. sait que toutes les tentatives faites jusqu'ici pour y pénétrer avaient échoué. Mr. l'Amiral Guérin était venu jusque dans la baie du Prince Jérôme et, dernièrement, un navire de la Maison Jardines de Shang-haï, était allé un peu plus loin. Les uns et les autres avaient pu constater l'impossibilité de se mettre en relations avec les habitants qui, se fondant sur des ordres formels de leurs chefs, refusaient de fournir aucune provision. Plus récemment encore une goëlette de Commerce Américaine, le Général Schermann, ayant à son bord le Révérend Père Thomas, de l'Eglise Anglicane, qui m'avait été recommandé par Notre Chargé d'affaires à Pékin, a essayé cette difficile entreprise et il paraît que ce navire, arrêté dans une rivière, a été brulé et tout le monde mis à mort. C'est donc nous, Mr. le Ministre, qui avons forcé ce redoutable pays et qui en avons découvert la route. Nous pouvons dire, sans crainte, que la Corée est désormais ouverte car quelles que puissent être ses lois et ses prohibitions, il ne lui est plus possible d'échapper au mouvement contre lequel ses puissants voisins, la Chine et le Japon, ont vainement résisté. Tout l'honneur en reviendra à la France.

Signé : G. Roze

Lettre du Gouvernement de Séoul à l'Amiral Commandant en chef.
Ordre de transmettre cette lettre au maître des navires Européens.

Quiconque renie la loi divine doit mourir, quiconque renie la loi de son pays mérite d'être décapité. Le ciel a créé les peuples pour qu'ils obéissent à la raison. Les royaumes sont séparés par des frontières et sauvegardés par des lois. À quoi faut-il obéir ? À la justice et sans restriction aucune. Tout homme qui la viole est indigne de pardon. D'où je conclus qu'il faut mettre à mort celui qui la renie, qu'il faut décapiter celui qui la viole.

De tout temps les relations avec les voisins, les secours accordés aux voyageurs ont été de tradition ; dans notre Royaume, nous faisons preuve de plus de bienveillance, de plus d'amour encore. Souvent, en effet, il arrive que les navigateurs ignorant la position et le nom des pays abordent sur nos côtes. Les mandarins de nos villes reçoivent alors l'ordre de les recevoir avec bienveillance, mais leur demandent s'ils viennent dans de bonnes et pacifiques intentions, donnent des vivres à ceux qui ont faim, vêtissent ceux qui sont nus, soignent les malades. Il est même d'usage de donner le viatique aux mourants. Telle est la règle qui a toujours été mise en pratique dans notre Royaume sans avoir à souffrir aucune offense, aussi la Corée est-elle pour le monde entier le Royaume de la Justice et de la civilisation. Mais s'il se trouve des hommes qui viennent séduire nos sujets, pénètrent chez nous clandestinement, changent leur vêtements, étudient notre langue, corrompent notre peuple, bouleversent nos coutumes, l'antique loi du monde veut qu'ils soient mis à mort ; telle est la règle commune à tous les Royaumes, à tous les Empires. Pourquoi m'en voulez-vous donc de l'avoir toujours observée ? N'est-il pas suffisant que nous ne vous demandions pas compte du motif qui vous amène ici de lointains pays ? Vous, au contraire, vous occupez notre sol comme s'il était le vôtre et par ce seul fait, vous violez odieusement la raison.

Quand dernièrement vos navires ont remonté le fleuve impérial, ils n'étaient qu'un ou deux, les hommes qui les montaient ne dépassaient pas le nombre de mille. Si nous avions voulu les détruire n'avions-nous pas des armes ? Mais par bonté à l'égard des voyageurs, nous n'avons souffert ni qu'on leur fit du tort, ni qu'on fit acte d'hostilité contr'eux. C'est ainsi qu'en

franchissant nos frontières, ils prenaient ou recevaient selon leur volonté des boeufs et des poules, allant et venant en embarcation, ils étaient interrogés en termes pacifiques ; bien plus, on leur faisait des présences sans les inquiéter en aucune façon.

Vous vous montrez donc ingrats envers moi tandis que je ne le suis pas envers vous. Cela ne vous suffit pas, vous aviez besoin de vous retirer ; votre rentrée est inconvenante maintenant vous bouleversez nos cités, vous tuez mon peuple, vous détruisez mes denrées et mes troupeaux. Jamais on ne vit d'une façon plus grave, violer et le ciel et les lois.

Comme le Ciel poursuit de tels hommes de la haine, il convient de les mettre à mort lorsqu'on les prend ! Bien plus, on a dit que vous vouliez répandre votre religion dans mon Royaume. C'est un crime. Les livres différents ont leurs sentences propres qui présentent le vrai et le faux. Qu'importe-t-il que je suive ma Religion, vous la vôtre ?

S'il est blâmable de renier ses ancêtres pourquoi venez-vous nous apprendre à abandonner les nôtres pour en adopter d'étrangers ? S'il ne fallait pas mettre à mort de tels hommes, mieux vaudrait nier le ciel !

Je vous traite comme Yn et Tan traitèrent l'impie Ko-pû (Sic) et vous vous révoltez comme Ngiên Yeou l'a fait contre Tcheou-Onen. Quoique je n'ose pas me comparer à ces Rois illustres, on ne saurait, je l'avoue, passer ma générosité sous silence.

Vous paraissez ici maintenant avec une armée nombreuse comme si vous étiez les instruments de la Justice Céleste, venez à la cour, ayons des entrevues et nous déciderons s'il convient de réunir ou de renvoyer les troupes, de tenter la victoire ou la défaite. Ne fuyez pas, inclinez-vous et obéissez.

La 5ème année du Règne de Tong-Tchy, la 9ème lune, le 11e jour.

Dépêche de Siam, vice-Roi militaire du Royaume.

Réponse de l'Amiral au Gouvernement de Séoul.

Je soussigné C. Amiral Commandant en chef les forces françaises fais savoir au Chef du Gouvernement de la Corée que, chargé par le Grand Souverain qui règne sur la France de protéger ses sujets dans l'extrême Orient, il vient demander réparation du meurtre des Missionnaires français qui ont été mis à mort dans le courant de cette année par ordre du Gouvernement.

Les Missionnaires français étaient des hommes de paix et de vertu et nulle loi humaine ne pouvait excuser le crime odieux qui leur a arraché la vie.

Il y a peu d'années, la Chine a été conquise par le Grand Empire de la France parce qu'il avait à venger un semblable forfait.

Le C. Amiral Commandant en chef est disposé à recourir aux moyens de la plus extrême rigueur envers le Gouvernement de la Corée, si les satisfactions qu'il demande ne sont pas immédiatement accordées.

Il exige :

1° La punition sévère des trois Ministres qui ont pris la plus grande part au meurtre des missionnaires français.

2° L'envoi auprès de lui d'un ambassadeur muni de pleins pouvoirs pour arrêter de concert les bases d'un traité ;

Si le Gouvernement de la Corée est désireux d'éviter les malheurs qui menacent son pays, qu'il se rende aux injonctions ci-dessus.

Si non, le Contre-Amiral Commandant en chef rend le Gouvernement de la Corée responsable de toutes les conséquences qui pourront résulter de la guerre.

Signé : G. Roze

36 Roze I, pp. 95-102.

De : Roze

A : P. de Chasseloup-Laubat

À bord de la Guerrière, Mouillage de l'Île Boisée (Corée) le 17 novembre 1866

Ainsi que j'ai eu l'honneur de l'écrire à V. Exc. le but que je m'étais proposé en débarquant à Kang-hoa, en détruisant cette place de guerre, la plus forte de la Corée, en bloquant rigoureusement la Rivière de Séoul, était de punir et d'humilier dans les limites des seuls moyens fournis par ma Division, un Gouvernement qui, dans la confiance de son impunité, avait osé faire massacrer nos missionnaires. Ce but est, à mes yeux, complètement atteint et bien que ce Gouvernement n'ait plus donné suite aux ouvertures qu'il m'avait adressé dès mon apparition, il n'en a pas moins ressenti profondément les effets du traitement sévère que je lui ai infligé. En prenant ainsi l'initiative d'une opération de guerre qui rentrait dans les prescriptions de mes devoirs, ma préoccupation la plus constante a été de n'engager en rien le gouvernement de l'Empereur. C'est ainsi que la campagne que je viens de faire en Corée a conservé son caractère essentiellement maritime ; elle a été accomplie avec les seules ressources de la Division Navale, avec ses compagnies de débarquement et sans coûter au budget le moindre surcroît de dépenses. J'ose espérer que ces résultats seront jugés favorablement et qu'ils mériteront la haute approbation de V. Exc.

L'île de Kang-hoa, qui mesure 18 milles de longueur sur une largeur de 8 milles est d'une assez vaste étendue pour ne pouvoir être gardée et surveillée d'une manière complète par le personnel restant que j'avais pu réunir et dont le chiffre s'élevait à environ 400 bayonnettes depuis le départ du Laplace. Dans l'impossibilité de multiplier les points d'occupation qu'il m'eût été utile de conserver, j'ai dû m'attacher à nous retrancher aussi fortement que possible dans nos cantonnements et de rayonner au loin par l'envoi fréquent de quelques colonnes en reconnaissance. Cette mesure était d'autant plus nécessaire que les renseignements m'ont constamment fait défaut en Corée et que j'avais pu me convaincre combien ceux qui m'avaient été donnés, dès le principe, étaient erronés. Par cette raison, je n'ai jamais pu connaître ni l'esprit de la population ni ses sympathies, ses craintes ou ses espérances. Tous les villages des environs sont restés complètement déserts aussitôt après notre arrivée et les habitants qui fuyaient ainsi à notre approche paraissaient souvent éprouver des sentiments hostiles à notre égard. Je n'ai rien négligé cependant pour les ramener à nous, pour empêcher mes hommes de les molester, et pour attirer leur confiance ; je leur ai fait offrir maintes fois, de venir établir un marché aux portes de nos cantonnement en leur donnant l'assurance que tout ce qu'ils nous fourniraient leur serait scrupuleusement payé. Mais, soit par intimidation de leurs Mandarins, soit par un éloignement traditionnel contre les étrangers, ils sont restés constamment sourds à mon appel et c'est ainsi que nous sommes demeurés dans un isolement complet pendant notre séjour en Corée.

J'appris pourtant quelques jours après notre arrivée, par un chrétien, venu de Séoul, que l'apparition de nos bâtiments avait produit une vive agitation dans la Capitale et que le Gouvernement avait décrété aussitôt des mesures de toute sorte pour nous combattre. Une armée de 30,000 hommes fut créée et organisée dès le premier moment, un appel fut adressé aux volontaires et un millier y répondirent, des jonques devaient être armées en guerre pour venir attaquer nos bâtiments. La confection de brûlots fut ordonnée, enfin une colonne de 2 à 3 mille hommes dû se réunir dans l'île de Sonto, vis à vis la côte Ouest de Kang-hoa avec la mission d'y opérer une descente et marcher contre nous. Je ne sais si toutes ces mesures furent conçues et mises à exécution, mais elles n'avaient rien de surprenant et ce fut une raison pour moi de penser à nous établir plus fortement encore dans nos cantonnements. Cependant, je

laissai la compagnie de la Guerrière sous le commandement de Mr. d'Osery, dans la ville de Kang-hoa, où elle occupa les logements officiels du gouvernement parmi lesquels se trouve le palais du Roi, inoccupé depuis longtemps, fort jolie résidence que le souverain s'était réservée à côté du Yamoun du premier mandarin de l'île. Ce poste était à 3 kilomètres de nos positions.

La côte vis à vis celle que nous occupions et qui, dans cette partie en est séparée par une distance de 500 mètres, avait été quelquefois explorée par de faibles détachements de nos marins qui, dans les premiers temps, n'y avaient jamais aperçu un soldat ennemi. C'est là que la porte de Séoul est construite ; elle domine la tête du chemin qui, en suivant la rivière douce et dans quelques-unes de ses sinuosités, conduit jusqu'à la Capitale. Une porte semblable que nous avons vue dans notre première exploration termine la route sur la rive près de Séoul. Ces portes sont de structure assez monumentale, de forme ogivale et surmontées d'une toiture en pagode chinoise. Celle vis à vis de Kang-hoa est entourée de plusieurs maisons dont quelques-unes font partie du Domaine du gouvernement et les autres appartiennent à la population. Nos détachements y avaient abordé plusieurs fois et y avaient rencontré, comme ailleurs, une absence complète d'habitants.

Le 26 octobre vers 7 heures $\frac{1}{2}$ du matin, deux pelotons sous le commandement de Mr. le Lieutenant de Veau de Thouars furent envoyés pour examiner, comme par le passé, les environs de la plage opposée. Nos hommes étaient massés dans la chaloupe de la Guerrière, remorquée par le Canot à vapeur. Ces embarcations étaient sur le point d'accoster au môle, quand une décharge de mousqueterie fut envoyée à la distance de 15 à 20 mètres par des soldats coréens cachés derrière les maisons et les murailles. Bien que ne s'attendant pas à cet accueil, nos hommes ripostèrent aussitôt par un feu très vif de leur carabines et sautèrent immédiatement à terre pour se précipiter sur les ennemis. Mr. Chatel, aspirant de 1^e classe, fut le premier à leur tête ; en détournant l'arme d'un soldat coréen, qui tirait sur lui, il fut blessé légèrement à la main, mais il put décharger son revolver sur ce soldat qui fut en même temps transpercé par la bayonnette de l'un de nos hommes. Les ennemis furent poursuivis à outrance. Je m'empressai d'accourir sur le lieu du combat, mais déjà nous étions maîtres de la place quand j'arrivai à terre et les Coréens dispersés fuyaient au loin sur le haut des montagnes qui dominent la rive. Ils avaient laissé un grand nombre de leurs morts sur les routes avoisinant. Malheureusement, cette affaire qui fait tant d'honneur au courage de nos marins, nous a coûté 3 hommes tués dans la chaloupe et 2 blessés. Dans cet engagement Mr. l'aspirant Chatel, s'est particulièrement distingué en s'élançant le premier sur l'ennemi : aussi ai-je l'honneur de solliciter auprès de V. Exc. la croix de la Légion d'honneur pour ce jeune officier qui s'est toujours fait remarquer par ses bons services et qui, dans cette dernière circonstance, a reçu une blessure en déployant la valeur.

Après 3 heures de courses dans les environs qui furent ainsi fouillés de tous côtés, je fis rallier mes hommes qui se rembarquèrent pour rejoindre leurs cantonnements.

Les Coréens que nous venions de culbuter formaient l'avant garde d'un rassemblement de troupes arrivées la veille de Séoul et qui, avait-on dit au Père Ridet, s'élevait au nombre de 2 à 3 mille hommes. Ces troupes avaient formé un camp près de la ville de Dondinn située à quelques kilomètres de la rive opposée et nous étions cachés par des élévations de terrain. Souvent des groupes vinrent se montrer à nous sur les pentes des collines vu sur les hauteurs ; mais quand ils s'approchaient à distance, un obus envoyé à propos et quelquefois plusieurs coups de nos carabines les dispersaient aussitôt.

Ainsi que je l'ai déjà fait remarquer à V. Exc. le défaut de renseignements exacts ainsi que l'absence à peu près complète d'interprètes ont été pour moi la source de grandes difficultés. Aussi ayant accompli avec tout le succès désirable le coup de main que j'avais projeté sur Kang-hoa, après avoir bloqué rigoureusement Séoul précisément au moment où les Jonques chargées de riz arrivent des provinces du Sud pour alimenter la Capitale et avoir causé par ce fait un grand préjudice au gouvernement qui, dans ce pays, s'est institué le fermier général de

presque toutes les productions, ressentant déjà les approches de l'hiver par des gelées et des coups de vent, désirant d'ailleurs ne pas m'absorber en Corée au détriment de mes autres obligations, j'avais formé le projet d'évacuer au premier jour l'île de Kang-hoa où aucun nouvel intérêt ne pouvait me retenir. Sur ces entrefaites, j'avais appris par les capitaines des canonnières que des renforts de troupes coréennes se trouvaient répandus autour de nos côtes et que leur nombre augmentait journellement. Bien que je n'eusse nullement à les redouter, je pouvais penser qu'elles pourraient me gêner au moment de l'évacuation, opération si difficile quand il s'agit d'un rembarquement en pays ennemi. Un corps nombreux, dont je n'ai pas su le chiffre exact, venait de débarquer sur l'île de Kang-hoa à l'un des points qui, par son éloignement, pouvait échapper à notre surveillance. Cette île qui a une grande étendue de côtes est en communication très facile et très rapprochée avec la terre ferme sur tous les points de son littoral. Ce qui permettait à un corps de troupes de débarquer à notre insu et sans que nous ayons la possibilité de nous y opposer. Le père Ridel sut d'une manière très vague que le rassemblement de soldats qui venait de passer sur l'île devait occuper une pagode à quelques kilomètres de nos cantonnements. Informé de ce fait, je donnai l'ordre au Commandant Olivier de prendre 4 pelotons, ce qui composait un effectif de 150 hommes et d'aller reconnaître la position exacte de cette pagode. En général les pagodes que nous avions vues autour de nous étaient entourées d'une faible muraille construite plutôt dans la pensée de servir au prestige de ces établissements religieux que dans l'intention d'en faire des réduits fortifiés. Il y avait lieu de croire qu'il en était de même pour celle qui nous était indiquée et dont nous avions ignoré l'existence. Le commandant Olivier fit 18 kilomètres de marche avant d'y arriver, ce qui était déjà une distance bien éloignée de nos cantonnements, devait surtout rentrer le soir même. Cette obligation de rentrer avant la nuit était indispensable pour ne pas dégarnir notre position sur la plage qui était restée sous la garde de 2 pelotons seulement, environ 70 hommes. Le Commandant Olivier trouva que la pagode qu'il venait reconnaître était située dans une position excessivement fortifiée et qu'elle était entourée de hautes et épaisses murailles bâties sur des crêtes de collines très abruptes qui la défendaient de toutes parts. N'entendant aucun bruit qui put lui révéler la présence d'un corps d'occupation et n'apercevant personne sur ces remparts, il s'en approcha avec précaution cependant à une distance de 300 à 400 mètres et envoya un détachement pour la reconnaître de plus près. Il s'apprêtait même à y pénétrer quand tout à coup un feu excessivement violent fut ouvert contre cette petite troupe ; cette première décharge à si courte distance, atteignit plusieurs de nos hommes qui furent plus ou moins blessés. Le commandant Olivier fit aussitôt marche en avant et l'engagement devint alors très vif, mais notre détachement, malgré toute son ardeur et son élan valeureux, fut obligé de faire quelques pas en arrière et de s'abriter derrière des replis de terrain pour tirer sur des ennemis qui restaient parfaitement retranchés derrière les remparts. Il eût fallu une artillerie de siège pour réduire cette position qui, aux yeux des officiers les plus compétents présents à cette action, était inexpugnable avec les moyens dont nous disposions. Les obusiers de 4 que nous possédions eussent été impuissants contre de semblables murailles et, d'ailleurs, nous n'avions pas de bêtes de somme pour les y porter. La veille encore nous avions essayé de charger une de ces pièces de 4 sur des boeufs mais ceux-ci tous très petits et très faibles avaient plié sous le fardeau et n'avaient pu servir à cet usage pour un aussi long trajet. Le commandant Olivier n'avait donc emmené avec lui que de la mousqueterie. Après quelques minutes d'un engagement aussi inégal, 29 de nos hommes étaient déjà blessés. C'était beaucoup pour un effectif aussi peu nombreux. Une seule fois l'ennemi fit un semblant de sortie mais elle lui coûta cher, et il se hâta de rentrer dans ses retranchements. Le Commandant Olivier prit une position à environ 1,000 mètres de la place ; tout en continuant le feu sur les Coréens, il fit travailler aux moyens de transporter pour les blessés. Après une heure environ consacrée à ce soin, il prit la route du retour et arriva le soir dans nos cantonnements en ordre parfait, après avoir fait 36 kilomètres dans la journée, sa petite troupe toujours prête à combattre et ramenant avec les

blessés les armes de ces derniers dont pas une ne fut égarée ; personne des nôtres n'avait été tué. La contenance de nos hommes avait certainement assez intimidé l'ennemi pour l'empêcher de faire un retour offensif et le dissuader d'inquiéter leur marche. Dans cette affaire, dont le but n'était qu'une simple reconnaissance et qui, par l'entraînement naturel des circonstances, est devenue un combat, chacun des nôtres a fait noblement son devoir et s'est vaillamment conduit. Les officiers ont donné, comme toujours, les premiers, l'exemple de l'ardeur et du courage à la tête de leurs hommes et 5 d'entre eux ont été blessés. En mettant sous les yeux de V. Exc. le rapport du commandant Olivier qui fait un si juste éloge de tout le personnel que j'avais placé sous ses ordres, je dois vous signaler la belle conduite de cet officier supérieur qui a montré le sang froid et le courage habituel à son beau caractère. C'est avec un profond sentiment de justice, et je peux dire d'admiration, que j'ai l'honneur de vous recommander ceux qui se sont distingués entre tous et qui ont tant de titres à une récompense.

Je citerai en première ligne Mr. le Lieutenant de vaisseau de Thouars, vaillant officier, homme de guerre, qui commande avec la plus grande distinction le détachement de Yokohama et dont les services ont été des plus utiles pendant notre expédition,

Mr. Delassalle, enseigne de vaisseau qui a déployé une grande valeur dans l'attaque de la forteresse et qui a été très grièvement blessé en s'élançant un des premiers sur les remparts,

Mr. de Chabannes, enseigne de vaisseau, qui, plein d'entrain et de courage, a été blessé d'un coup de feu,

Mr. Suenson, officier danois, dont j'avais déjà apprécié les services et qui a reçu une blessure grave en combattant parmi nous,

Mr. La Guerre, lieutenant de vaisseau, officier énergique et résolu, commandant les compagnies du Primauguet,

Mr. Chatel, aspirant de 1ère classe, dont j'ai déjà signalé la valeur dans l'attaque du 26 octobre et qui s'est encore distingué dans cette dernière circonstance par son courage et son élan,

Le nommé Nédellec, matelot du Primauguet qui, voyant Mr. de Chabannes blessés l'a pris dans ses bras sous le feu violent de l'ennemi et qui, blessé à son tour d'un coup de feu dans le bras, a continué à le porter avec un héroïque dévouement. Comme le dit le Commandant Olivier dans son rapport, il faudrait citer tous les noms car chacun s'est montré homme de coeur.

Malgré mon immense désir de retourner moi-même à cette place forte, je n'ai pu donner suite à ce projet dont l'exécution n'était certainement pas possible ; j'aurais voulu attirer l'ennemi en rase campagne, bien sûr que dans ces conditions il n'eût pas résisté à notre attaque, mais j'avais l'assurance de ne l'y jamais décider jusqu'au jour où son nombre eut fait toute sa force. Cependant, je dois ajouter que le peuple coréen que l'on m'avait dépeint, dès le principe, comme une nation timide, craintive et tout à fait étrangère au métier des armes, n'est pas aussi méprisable qu'on avait voulu le dire ; je les crois, au contraire, susceptible de sentiments guerriers et bien supérieurs à beaucoup d'égards aux races voisines de l'extrême Orient. L'immense quantité d'armes, de munitions de toutes sortes, le soin avec lequel tous ces articles de guerre étaient conservés, prouvent suffisamment que l'esprit national a des tendances militaires. Les Coréens sont un peuple de montagnards ; ils en ont l'agilité et supportent sans fatigues les longues marches ; ils doivent avoir surtout une grande aptitude à la guerre de partisans. Mais dans ce pays, pour les hommes comme pour toutes choses, il nous a fallu cheminer toujours à la découverte et apprendre par nous mêmes ce que nous ne pouvions savoir par renseignements. Quoiqu'il en soit, en venant en Corée par une initiative que justifiait la nature de mes devoirs, je tenais à ne pas me laisser entraîner au delà du but que je voulais atteindre et surtout à ne pas engager le Gouvernement de l'Empereur dans une entreprise qui eût pu contrarier ses intentions et ses projets. Le but que je m'étais proposé était atteint depuis le jour où j'avais frappé dans Kang-hoale Gouvernement Coréen, et où je lui avais montré que nous avions trouvé la route qui conduit au coeur de son pays. Cette route pourra être suivie

quand le moment sera jugé opportun par le Gouvernement de l'Empereur, car la Corée n'est plus désormais une terre inconnue.

L'île de Kang-hoa, ainsi que je l'ai dit déjà, est entourée, dans sa plus grande étendue, par les rives de la terre ferme et elle n'en est séparée que par une très courte distance. Le canal qui est appelé Rivière Salée est formé d'un côté par les rives de cette île et de l'autre par une multitude de petits îlots très voisins et, dans certains endroits, par le continent lui-même. Ce canal a 18 milles de longueur. Vers le milieu se trouve un coude très aigu qui rend le passage fort difficile ; à marée basse, il est complètement impraticable. Le courant y est toujours très rapide et renverse instantanément d'une marée à l'autre. Lorsque la marée est basse, le courant, par suite d'un dénivellement dans le fond, devient un torrent ; une embarcation même peut y courir de grands dangers. Dans presque tout leur parcours les deux rives, celle de Kang-hoa et de la terre ferme, n'y sont séparées que par une distance de 400 à 600 mètres. Pendant la nuit et sur bien des points pendant le jour, l'ennemi pouvait communiquer d'une rive à l'autre sans être vu par nous. Pour l'en empêcher, il nous eût fallu occuper les deux bords ainsi que la multitude de forts ou fortins qui les défendent. C'est ce qui sera indispensable de faire si plus tard, une expédition venait en Corée. Nous nous sommes donc trouvés au nord de Kang-hoa, séparés de nos bâtiments, par un canal d'environ 20 milles de longueur dont les bords restaient à la disposition presque entière de l'ennemi du moment où il avait pris la résolution d'y accumuler ses forces. Du côté de Kang-hoa les forts avaient été tous désarmés par nous, mais dès que nous les avons abandonnés, les Coréens venant les occuper de nouveau, quitter à s'éloigner quand nous y revenions pour y retourner ensuite. Bien que nous eussions également détruit toutes les Jonques que nous avons aperçues dans le canal, il pouvait en venir d'autres par des [] qui nous étaient cachés.

Cependant, ma préoccupation n'était certainement pas dans le nombre des ennemis qui pouvaient débarquer dans l'île, ni dans la quantité de Canons qu'ils avaient apportés sur les rives opposées et qu'ils avaient répandus sur toute sa longueur, je pensais bien plus tôt à la facilité qu'ils pouvaient avoir de fermer le passage par des Jonques coulées qu'ils auraient chargées de pierre et aux conséquences que pourrait entraîner pour nous l'empêchement de communication avec l'île Boisée : en multipliant ces obstacles, ils auraient pu nous mettre dans l'impossibilité de les détruire et notre situation en eût été forte gênée. Ces considérations et surtout ma conviction d'avoir atteint le but qui m'avait conduit en Corée, durent m'inspirer la résolution de terminer mon excursion dans ce pays et de quitter Kang-hoa pour retourner sur nos bâtiments que j'avais laissés depuis un mois avec un personnel bien réduit. J'ai donc fait embarquer les Compagnies de débarquement sur les deux avisos et les deux canonnières et le 11, je revenais au mouillage de l'île Boisée, après avoir fait détruire complètement le palais du Roi et les Etablissements du Gouvernement. Je suis parti avec la satisfaction d'avoir rempli de tous points le programme que je m'étais tracé à l'avance et sans avoir engagé, en quoi que ce soit, le Gouvernement de l'Empereur.

Au milieu de nos préoccupations de guerre, nous n'avons pas négligé ce qui pouvait intéresser particulièrement la Marine : nous avons poursuivi, sans interruptions nos travaux hydrographiques. Les cartes et les plans qui ont été levés, avec tout le soin désirable, resteront comme un document d'une extrême utilité et éclaireront, désormais, la navigation de ces parages restés inexplorés jusqu'ici. Ce travail, accompli avec persévérance et souvent non sans danger, fait honneur aux officiers qui en ont été chargés.

Pour me résumer, Mr. le Ministre, l'apparition de nos bâtiments en Corée, l'occupation de l'île de Kang-hoa, la destruction de cette place de guerre, nos rencontres avec l'ennemi, sont autant de causes qui ne peuvent manquer de produire une profonde impression sur l'esprit des hommes de ce Gouvernement, et si la vengeance que méritait le massacre de nos missionnaires n'a pu être aussi complète qu'elle le sera un jour, la Corée a vu du moins pour la première fois, ses portes ouvertes aux étrangers ; elle a senti que notre bras pourra s'étendre sur elle quand la

France le voudra et cette seule crainte sera de nature, j'en ai l'assurance, à prévenir le retour des forfaits dont elle s'est rendue coupable.

Je suis, etc.,

Signé : G. Roze

